

Sécurisation des chargements par l'arrimage et le sanglage

Objectifs pédagogiques :

- Réaliser les opérations d'arrimage en sécurité dans le respect de la réglementation en vigueur et afin de préserver la marchandise et le véhicule

Personnes concernées et prérequis :

Personnes concernées : Toute personne amenée à réaliser les opérations d'arrimage sur véhicules routiers (conducteurs routiers, responsables de parc, responsables sécurité).

Intervenant :

Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique.

Informations pratiques :

- Nombre de participant maximal : Groupe de 8 stagiaires maximum.
- Durée : 7 heures, soit 1 jour(s).
- Nature de l'action : intra-entreprise ou inter-entreprise.
- Dates : Formation en présentiel, selon dates définies dans l'offre de prix et convention de formation.

Pédagogie :

- Méthodes pédagogiques et techniques : Présentiel. Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie... Matériels pédagogiques et techniques : Salle de formation avec vidéoprojecteur & PC (théorie), Véhicule, Charges et matériel d'arrimage.
- *Suivi et sanction : feuille de présence, certificat de réalisation.*

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

EPI qui vous sont éventuellement fournis par votre entreprise : Chaussures de sécurité, protections auditives, vêtements rétro-réfléchissant et gants.

Délais accès :

- Selon les disponibilités des formateurs/trices,

Accessibilité :

Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription l'handicap du stagiaire. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. L'accessibilité aux locaux de la formation est sous la responsabilité de l'organisme accueillant. La formation est délivrée au moyen de supports visuels commentés, et donc accessible à toute personne pouvant les suivre, y compris munie le cas échéant d'équipements adaptés. Pour toutes informations complémentaires, nous consulter.

Références réglementaires :

- Formation conforme à la recommandation CNAMTS R482 – Engin de chantier.

CONTENU DE LA FORMATION

Identifier les objectifs et étapes de la formation